

# Bilan et perspectives : redimensionnement

Autor(en): **Schaller, Roland**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **56 [i.e. 57] (1986)**

Heft 3: **Comptes et budget : nouveaux statuts : palmarès du concours "Créations-apprentis 85"**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Bilan et perspectives : redimensionnement**



Par Roland SCHALLER, président sortant de l'ADIJ

*Après avoir fait la démonstration que, dans le cadre de ses nouvelles structures, les tâches spécifiques de notre association, se situant sur un registre différent, ne pouvaient être reprises par les organismes mis en place par les cantons de Berne et du Jura, il fallait encore surmonter les interrogations qui se manifestaient chez certains.*

*Dans un premier temps, il s'agissait donc pour l'ADIJ d'apporter la preuve qu'elle était à même non seulement de poursuivre son rôle d'animation sur le plan socio-économique, mais aussi de répondre à l'attente bienveillante de ceux qui témoignaient à notre institution qu'elle conservait, pour le moins, un grand capital de confiance. Cet objectif, qui consistait à creuser de nouveaux sillons, était ainsi le premier cap à franchir. Pour tirer notre association de la passe délicate qu'elle traversait, l'ADIJ a pu compter, il est vrai, sur l'appui efficace et enthousiaste de M. Claude Brügger, ainsi que sur une direction dynamique, ce qui lui a permis, de mieux en mieux, d'assumer les tâches qui lui incombent.*

### **Nouveaux créneaux...**

*Ensuite, il convenait de parier sur des créneaux dont les perspectives paraissent donner une nouvelle dimension à notre institution. Bien que l'activité de notre association se soit ressentie quelque peu dans ses moyens financiers de la cure drastique qui lui a été administrée, non seulement les prestations offertes restaient pratiquement les mêmes mais encore, l'ADIJ a été en mesure de s'insérer, avec souplesse, dans le processus de mutation que nous connaissons. Il sied ici de relever l'activité bénéfique pour notre association de MM. Rémy Clivaz et Jean-Paul Bovée qui sont à l'origine de nombreux projets en cours.*

### **...et mandats particuliers**

*Il convenait cependant que notre institution improvise et innove encore. Mais la précarité des moyens dont l'ADIJ disposait n'était pas faite pour arranger les choses. C'est le mérite de notre secrétaire général, M. Pierre-Alain Gentil, d'avoir entrouvert cette possibilité, ce qui permet à notre association de répondre aux besoins particuliers, et par là même de sortir des limites que les moyens réduits de notre institution permettaient difficilement d'envisager.*

### **Perspectives**

*Aujourd'hui, plus que jamais, les régions jurassiennes, confrontées aux changements et en quête de réponses aux mutations qui les traversent, cherchent des orientations nouvelles. Il nous appartient de participer à ce processus et d'y apporter notre contribution, ce qui implique de nouveaux efforts qu'on doit être à même d'assumer.*

*Aussi, on peut sans trop de réticence émettre le voeu que les nouveaux moyens à disposition de l'ADIJ permettront d'utiliser, dans des conditions optimales, toutes les potentialités envisagées.*

R. S.